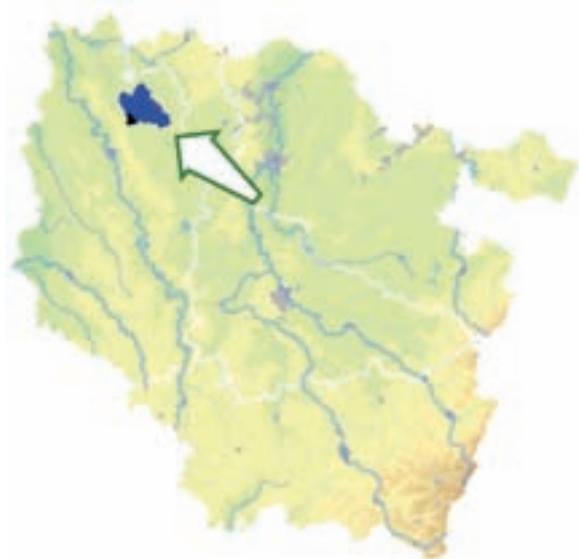




1 L'étang d'Amel © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La plaine et le marais de Billy-sous-Mangiennes © MARTINE SCHWAAB





Forêts et zones humides du pays de Spincourt



Superficie : 12 678 ha
Département : Meuse
Maître d'ouvrage : CC du Pays de Spincourt
Opérateur : CA 55

Un vaste complexe naturel pour locataires ailés exigeants

L'intérêt du site « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt » pour l'avifaune repose sur sa localisation sur un axe migratoire principal et sur l'historique des pratiques agricoles et piscicoles qui ont permis de maintenir certains éléments structurants du paysage, fondamentaux pour le cycle de vie des oiseaux. Les intérêts ornithologiques se répartissent donc au gré des différentes composantes du paysage, mais avec des variations selon les saisons. Au fil de celles-ci, pas moins de 46 espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » fréquentent les lieux parmi lesquelles 22 sont très fréquemment observées.

Le site est un vaste complexe de milieux différents mais en complète interaction : on y trouve ainsi de nombreux cours d'eau, des marais, comme le marais de Billy-sous-Mangiennes, des étangs et de nombreuses mares. Plusieurs de ces étangs présentent un très fort intérêt écologique, comme l'étang d'Amel, classé en Réserve Naturelle Régionale, l'étang de Romagne, l'étang du Haut-Fourneau, ou encore les étangs forestiers de la forêt domaniale de Spincourt. Ces zones humides s'insèrent dans une grande mosaïque composée de vastes zones forestières, de zones de culture et de prairies humides et bocagères avec la présence de nombreuses haies, de bosquets et d'arbres isolés.





- 1 La forêt humide de Spincourt © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Chouette chevêche dans un vieux pommier © JEAN-LOUIS CORSIN
- 3 La Pie-grièche grise, oiseau devenu très rare en Lorraine © RENÉ DUMOULIN

| | |
|---|---|
| 1 | 2 |
| | 3 |

Les enjeux ornithologiques du site

Le caractère évolutif des enjeux et des problématiques selon les zones et les saisons conduit à aborder les cortèges ornithologiques qui fréquentent le site sous l'angle du cycle biologique annuel : nidification / hivernage / migration.

Concernant la période de nidification, la reproduction de la Grue cendrée est d'intérêt majeur. En effet, la plaine de la Woèvre abrite l'ensemble de la population nicheuse française estimée entre cinq et dix couples, la majorité d'entre eux se trouvant dans la ZPS de Spincourt. Notons également la nidification du Blongios nain, un oiseau dont le statut de conservation est parmi les plus mauvais en France. D'autres espèces d'intérêt communautaire s'y reproduisent : le Butor étoilé et le Busard des roseaux dans les grandes roselières des étangs, la Bondrée apivore et le Milan noir en forêt, le Busard cendré dans les parcelles de céréales d'hiver et la Cigogne blanche dans le bocage. Le discret Gobemouche à collier, hôte de la canopée* des vastes massifs de feuillus, niche principalement dans les vieux chênes à cavités ; le Martin-pêcheur d'Europe fréquente tous les cours d'eau et la Pie grièche écorcheur est très présente grâce au réseau bocager dense et préservé. À cette liste d'espèces de l'annexe I nichant de manière régulière, il faut ajouter quatre autres espèces qui s'y reproduisent de façon irrégulière ou sporadique, à savoir le Héron pourpré, le Milan royal, la Marouette ponctuée et la Gorgebleue à miroir. D'autres espèces d'oiseaux, reconnues pour leur intérêt national, nichent dans la ZPS : l'Oie cendrée, le Canard chipeau, la Rousserolle turdoïde et trois espèces des milieux ouverts devenues très rares en Lorraine, la Chevêche d'Athéna, la Pie-grièche grise et le Tarier des prés dont la population nicheuse comprend une quarantaine de couples.

La majorité de ces espèces sont très sensibles à tout dérangement et à toute perturbation ou dégradation de leur milieu, qu'il s'agisse de la modification du régime hydraulique par drainage ou de l'intensification des pratiques agricoles ou sylvicoles entraînant une baisse de diversité dans les âges et la structure des parcelles.

Concernant la période d'hivernage, l'intérêt principal du site réside dans la présence de Grues cendrées en troupes importantes, de Busards Saint-Martin et de Grandes Aigrettes. À cette saison, la ZPS accueille des effectifs nombreux d'oiseaux d'eau, plus particulièrement d'Anatidés, comme le Canard colvert, le Fuligule milouin et le Fuligule morillon, et certains hivers, un effectif remarquable de Cygnes chanteurs peut être noté.

En période de migration, la ZPS de Spincourt constitue une halte migratoire de première importance pour beaucoup d'espèces, mais citons en premier lieu la Grue cendrée dont environ 10 000 individus y font étape, la Grande Aigrette avec environ 80 individus, ou encore le Harle pie, la Marouette ponctuée, le Balbuzard pêcheur, le Milan royal, le Milan noir et le Faucon émerillon. Hormis les oiseaux inscrits à l'annexe I de la directive, le site constitue un enjeu important pour des milliers d'Anatidés, comme la Sarcelle d'hiver avec près de 400 individus comptés sur l'étang d'Amel, ou de limicoles* comme le Vanneau huppé, dont les effectifs dépassent les 1 000 individus, et la Bécassine des marais. Parmi les Passereaux, nous pouvons citer le Bruant jaune, l'Alouette des champs, la Panure à moustaches et la Rémiz penduline.





1 Famille de Grues cendrées © FABRICE CAHEZ
2 Blockhaus allemand en forêt de Spincourt © FRANÇOIS SCHWAAB

| | |
|---|---|
| 1 | |
| | 2 |

La Grue cendrée, espèce phare du site

Situé à la fois sur leur axe principal de migration et au nord de leur aire d'hivernage occidentale, le site « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt » voit passer plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de Grues cendrées chaque automne et chaque printemps. De plus, 400 individus en moyenne y hivernent et utilisent le site de Billy-sous-Mangiennes comme dortoir. L'existence de ce dortoir est due à la présence d'un marais et de prairies recouverts par une faible lame d'eau en automne et en hiver. L'acquisition et la gestion de 73 ha de cet ensemble par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) offre l'espace de tranquillité indispensable à ces oiseaux farouches pour leurs haltes migratoires et leurs stationnements hivernaux.

Trois ou quatre couples nidifient ou tentent de le faire sur le site de Spincourt. Il s'agit d'un événement capital, surtout lorsque l'on sait que l'effectif reproducteur national est estimé à une demi-douzaine de couples seulement.

Les menaces pesant sur la conservation de cette espèce sont la mise en culture des prairies, le drainage et l'assèchement des zones humides et les perturbations à proximité des zones de nidification, notamment par d'éventuels travaux forestiers. La conservation de cette espèce majestueuse s'impose. Elle passe par la préservation des prairies humides et des marais et par le maintien d'une grande quiétude dans les zones de nidification. On s'abstiendra, par exemple, de tous travaux forestiers de mars à juillet dans un rayon de 300 à 400 m autour des secteurs répertoriés. Les chasseurs devront repousser les tirs d'été après le 31 juillet. On veillera également à l'amélioration des conditions d'alimentation hivernale notamment autour du dortoir de Billy-sous-Mangiennes, en ne retournant pas les parcelles en maïs.

Au-delà de la ZPS, quelques autres locataires volants

La qualité et le bon état de conservation général des habitats naturels forestiers ont été remarqués par l'État quand, en 2009, le Muséum National d'Histoire Naturelle a intégré le massif de Spincourt dans l'un des trois sites proposés en France pour constituer un Parc National en forêt feuillue de plaine. Même si le site meusien n'a pas été retenu en dernier ressort, ce projet a permis une véritable prise de conscience de l'intérêt exceptionnel des habitats naturels et de la faune du site.

En effet, l'intérêt du site « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt » ne se limite pas aux seuls oiseaux. Les Chiroptères par exemple trouvent un territoire d'élection particulier dans l'ensemble formé par le massif de Spincourt, la forêt voisine de Verdun, dont les vestiges militaires constituent un extraordinaire réseau de gîtes, et les milieux ouverts et semi-ouverts avoisinants. À titre d'exemple, à l'intérieur et en périphérie de la forêt domaniale de Spincourt, deux colonies de reproduction de Grands rhinolophes comptent plus de 400 individus. De plus, quelques nurseries de Petits rhinolophes et de Vespertillons à oreilles échanquées y sont installées. Le site comprend également de nombreux habitats d'intérêt communautaire, qu'ils soient prairiaux*, humides ou forestiers.

Malheureusement, le site n'a pas été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » ; espérons toutefois que sa désignation en ZPS contribue néanmoins à la conservation des richesses autres que les seuls oiseaux.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt », désigné au titre de la directive « Oiseaux », couvre une surface de 12 678 ha répartie sur dix communes. Ce secteur a déjà fait l'objet de nombreuses actions de protection de grande ampleur : ainsi, grâce au programme LIFE « *Sauvegarde des zones humides de la Petite-Woëvre* » LIFE94/F/A222/F/00834/LOR réalisé par le CSL en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'étang d'Amel a été acquis et mis en protection. De plus, presque l'intégralité du marais de Billy-sous-Mangiennes est également la propriété du CSL.

Les mesures de gestion proposées dans le document d'objectifs visent le maintien de cette mosaïque d'habitats, en préservant, voire en améliorant, leur état de conservation. Il s'agit donc de protéger les zones humides et le réseau bocager, mais également de mettre en place des mesures de gestion extensive* sur les prairies, en recherchant la baisse des niveaux de fertilisation ou la mise en place de fauches tardives. Il s'agit également de favoriser le retour à l'herbe autour des étangs principaux et l'établissement d'une gestion conservatoire des étangs : entretien des roselières, instauration d'un système d'assecs* concerté, etc. Dans les milieux forestiers, les règles de gestion doivent permettre de préserver les vieux arbres et les arbres à cavités.

Enfin, pour assurer la tranquillité des espèces les plus sensibles, comme la Grue cendrée et la Cigogne noire, des zones de quiétude autour des nids doivent être instaurées. Elles impliqueront en particulier l'absence de travaux sylvicoles sur une période déterminée.

Oiseaux représentés dans ce site

| | | | | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| A021 | A026 | A027 | A031 | A068 | A072 | A073 | A074 | A081 | A082 | A084 |
| A094 | A098 | A103 | A119 | A120 | A121 | A127 | A131 | A140 | A151 | A166 |
| A222 | A223 | A229 | A236 | A238 | A321 | A338 | | | | |

Documentation

C.C. de SPINCOURT (2011)
DIREN & CSRPN (2009)

CSL - DIDIER C. & GUYOT M. (2009)

